

PROGRAMME

Formation initiale "Engins de chantier" / Intra

Personnel débutant

Réf : ENG / FI(D) / INTRA
Dernière MAJ : 16/01/2023
Version :3

Date(s) : En fonction de la demande

Durée : 14.00 heures (2.00 j)

Horaires : 8:30-12:00 / 13:30-17:00

Tarif HT pour la session : 1200.00€

En cas de prise en charge par votre OPCO avec subrogation de paiement, merci de nous communiquer l'information et nous transmettre le numéro d'agrément avant la facturation. A défaut, la facture vous sera imputée dans sa totalité.

Lieu : Lieu à confirmer selon les cas

Effectif : 1 - 6 participant(s)

Délai d'inscription :

La limite d'inscription est fixée à 10 jours ouvrés avant le début du stage (sous réserve de places disponibles).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à EP FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Public :

- Toute personne étant amenée à conduire professionnellement un engin de chantier

Prérequis :

L'entreprise doit s'assurer au préalable que l'apprenant réponde aux prérequis de la formation visée.

- Etre âgé de 18 ans et plus
- Présenter sa pièce d'identité et une photo d'identité (format papier)
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (vêtements HV, chaussures de sécurité, gants, casque de chantier)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail
- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné
- Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Valider ses connaissances en vue de l'évaluation théorique et pratique

Contenu de la formation (déroulé pédagogique)

- PARTIE THEORIQUE :
 - La recommandation R482, ses textes, sa procédure.

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

- La législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun)
- Les différents organismes de prévention et leurs rôles
- Le CACES®, l'autorisation de conduite
- Les équipements obligatoires pour le conducteur d'engins
- Les responsabilités physiques, morales et pénales lors d'un accident grave
- Les règles de circulation à l'intérieur de l'entreprise et sur la voie publique
- Les responsabilités du conducteur d'engins
- Les principales interdictions
- La classification des engins de chantier
- Notion d'équilibre, le centre de gravité de la charge, Abaque de charge...
- Mécanique, chaîne cinématique et hydraulique
- Vérification journalière et périodique du matériel
- Prise de poste / fin de poste
- PARTIE PRATIQUE :
 - Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur tandis que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications du formateur. Le formateur suit un plan précis pour aborder tous les points du programme pratique
 - Mise en pratique de la théorie
 - Vérification des équipements individuels de protection
 - Vérification des documents de l'engin
 - Vérifications de l'engin (état des équipements de l'engin, vérification des différents niveaux, essais hydrauliques de l'engin)
 - Conduite de l'engin (parcours défini avec panneau de signalisation, slalom, pente, virage, passages de portes)

Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite aux épreuves théorique et pratique

Modalités d'évaluation

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Détail sur la certification

Délivrance des documents suivants :

- Certificat de réalisation (avec réussite ou échec aux tests écrits et pratiques)
- Attestation d'examen de conduite

Si résultats favorables, autorisation de conduite délivrée par l'employeur si les conditions suivantes sont réunies :

- l'aptitude médicale du salarié à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
- son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

Validité

10 an(s)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs qualifiés

Méthodes et moyens utilisés

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Aire d'évolution adaptée à la conduite des engins de chantier

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

- Documents supports de formation projetés (rétroprojecteur)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret disponible sur l'extranet de l'apprenant
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation
- Utilisation d'un (ou de plusieurs) engin de chantier adapté(s) à l'enseignement

Dispositif de suivi, d'exécution, d'évaluation et de résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Fiche des attentes de l'apprenant
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Tours de table réguliers pour valider l'acquisition des connaissances
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Conditions de réussite pour le bon déroulement de la formation

A fin de garantir le bon déroulement de cette formation, les règles suivantes doivent être respectées par l'entreprise et l'apprenant :

- Le contenu du programme de formation devra être lu par l'apprenant avant le premier jour de formation.
- La convocation, le programme, le règlement intérieur et le plan d'accès devront être remis en main propre de l'apprenant.
- L'apprenant s'engage à participer à la totalité du programme de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en oeuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat